

TARIFS DES PRESTATIONS POUR LES SENIORS

Les tarifs correspondent à un quotient familial calculé en fonction du dernier avis d'imposition

Le portage de repas :

Quotient familial	QF5	QF4	QF3	QF2	QF1
Tarifs CCAS	4,99 €	5,35 €	6,44 €	8,00 €	9,27 €

La télé-assistance :

Quotient familial	QF5	QF4	QF3	QF2	QF1
Tarifs CCAS	7 €	9 €	12 €	14 €	16 €

Le repas au foyer Chavaneau

Quotient familial	QF9/ QF8	QF7	QF6	QF5	QF4	QF3	QF2	QF1
Tarifs CCAS	4,23 €	4,45 €	4,96 €	5,35 €	6,30 €	6,70 €	7,42 €	8,54 €

Pour les personnes invitées hors commune, le tarif du repas est de 10,31€

La facture des repas du mois est envoyée au début du mois suivant par le service monétique de la ville (ex : les repas du mois de mai sont facturés début juin).